Anakaé®
NATURELLEMENT

# Parce que dans le bio ...

- ☑ Un label biologique ne veut pas dire 100 % d'ingrédients 100 % biologique !
- ☑ La qualité n'est pas un label, et les labels ne garantissent pas tous la même qualité !
- ☑ Les labels sont accordés, entre autres critères, sur un pourcentage minimum d'ingrédients naturels ou biologiques exigés, par rapport à la totalité des ingrédients.
- ☑ Aucun label n'exige que 100 % du total des ingrédients soit biologiques.

# Il y a bio, Bio et BIO...

www.anakae.fr

**Les labels les plus répandus sont :**

**AB**
**BDIH**
**Cosmebio**
**Demeter**
**Ecocert Greenlife**
**Nature & Progrès**
**Natrue**
**Qualité France**
**Soil Association**

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

Le label AB est un label français propriété exclusive du Ministère de l'Agriculture créé en 1985 qui concerne les produits agricoles et les denrées alimentaires. Ce label, aligné depuis le 1er janvier 2009 sur le label bio européen, est basé sur l'interdiction de l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse et d'OGM.

### Les critères AB :

- l'absence d'OGM
- une alimentation composée d'au moins 95 % d'ingrédients issus du mode de production biologique
- une production dans le respect des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être des animaux

**www.agencebio.org**

## BDIH :

Label allemand créé en 1951 qui concerne la production de produits de beauté naturels basé sur un cahier des charges défini selon une liste positive d'ingrédients autorisés. Un seul ingrédient non autorisé exclut la certification du produit.

### Les critères BDIH :

- 100 % des ingrédients appartiennent à la liste des ingrédients autorisés
- la priorité accordée aux matières premières végétales issues de la culture biologique
- une protection des animaux
- une utilisation très restreinte de quelques conservateurs doux
- des emballages économes et respectueux de l'environnement

**www.kontrollierte-naturkosmetik.de/f/bdih.htm**

## COSMEBIO :

Charte créée en 2002 d'une union de laboratoires cosmétiques dans un cahier des charges d'une cosmétique éthique. Ce référentiel déposé auprès du Ministère de l'Economie œuvre en faveur d'une cosmétique naturelle et écologique basée sur des produits issus de l'agriculture biologique et de la chimie verte.

### Les critères Cosmebio :

- au minimum 95 % du total des ingrédients sont naturels ou d'origine naturelle
- au minimum 95 % des ingrédients végétaux sont issus de l'agriculture biologique
- au minimum 10 % du total des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique
- des produits non testés sur les animaux
- un respect de l'environnement

**www.cosmebio.org**

Anakaé
NATURELLEMENT

## DEMETER :

Label de l'agriculture biodynamique créé en 1924 selon la définition de Rudoph Steiner, fondateur de l'anthroposophie. Selon lui "l'agriculture biodynamique est une agriculture assurant la santé du sol et des plantes pour procurer une alimentation saine aux animaux et aux Hommes. Elle se base sur une profonde compréhension des lois du vivant acquise par une vision qualitative/globale de la nature. Elle considère que la nature est actuellement tellement dégradée qu'elle n'est plus capable de se guérir elle-même et qu'il est nécessaire de redonner au sol sa vitalité féconde indispensable à la santé des plantes, des animaux et des Hommes grâce à des procédés "thérapeutiques".

### Les critères Demeter :

- soigner la terre
- régénérer, façonner et entretenir les paysages
- fournir aux hommes une alimentation saine
- développer l'approche du vivant et comprendre le rôle de l'homme

**www.demeter.fr**

## ECOCERT GREENLIFE :

Organisme de contrôle et de certification créé en 1991 et agréé par le Ministère de l'Agriculture. Ecocert est accrédité par le COFRAC selon la norme ISO 65 qui exige indépendance, compétence et impartialité.

### Les critères Ecocert :

- au minimum 95 % du total des ingrédients sont d'origine naturelle
- au minimum 10 % du total des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique
- au maximum 5 % du total des ingrédients font partie d'une liste très restreinte de molécule synthétique

**www.ecocert.fr**

## NATURE & PROGRÈS :

Cette association de consommateurs et de professionnels a été créée en 1964 avec en toile de fond une charte sur des relations de convivialité et de proximité entre les hommes et leur milieu.
Le label est attribué d'un point de vue global à la fois à partir de cahiers des charges techniques mais également en fonction d'une charte, prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

### Les critères Nature & Progrès :

- 100 % des ingrédients agricoles ou végétaux sont issus de l'agriculture biologique à partir du moment où ils sont disponibles
- les substances transformées d'origine naturelle ne sont tolérées que lorsqu'aucun ingrédient biologique n'est disponible et ne peut en remplacer la fonction
- des produits sans OGM
- les matières premières d'origine animale sont interdites

**www.natureetprogres.org**

Les labels

## NATRUE :

Ce groupement d'intérêt international de fabricants de cosmétiques naturels et biologiques a été fondé en 2007 dans le but de "sauvegarder et promouvoir des produits de soin et de beauté naturels, purs et authentiques". Il existe trois niveaux de certification : cosmétique naturelle certifiée, cosmétique naturelle certifiée avec ingrédients biologiques, cosmétiques biologique certifiée.

### Les critères NaTrue :

- niveau 1 : des teneurs minimales en substances naturelles et des teneurs maximales en substances transformées d'origine naturelle fixées pour chaque catégorie de cosmétique
- niveau 2 : au minimum 70 % des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique contrôlée et/ou de la cueillette sauvage certifiée
- niveau 3 : au minimum 95 % des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique contrôlée et/ou de la cueillette sauvage certifiée
- des procédés de fabrication et des matières premières strictement définis

**www.natrue.org/fr**

## QUALITÉ FRANCE :

Cet organisme indépendant de contrôle et de certification est encadré par le Ministère de l'Economie et intervient sur toute la filière agrobiologique, alimentaire et cosmétique, dans le cadre des certifications de services prévues par les articles L115-27 à L115-33 et R115-1 à R115-3 du Code de la Consommation.

### Les critères Qualité France :

- au minimum 95 % du total des ingrédients sont d'origine naturelle
- au minimum 10 % du total des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique
- un contrôle du procédé de fabrication

**www.qualite-france.com**

## SOIL ASSOCIATION :

Créée en 1946, cette association d'agriculteurs, de nutritionnistes et de scientifiques est le principal organisme de certification biologique anglais. Leur cahier des charges impose un maximum d'ingrédients biologiques ayant subi un minimum de transformation.

### Les critères Soil Association :

- au minimum 70 % du total des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique
- des produits sans OGM
- des produits sans parfums et colorants de synthèse, sans paraben, sans silicone et sans matière issue de la pétrochimie
- des produits non testés sur les animaux

**www.sacert.org**

## Nos labels :

L'ensemble des produits de la gamme est certifié Ecocert Greenlife ou Qualité France.

Anakaé® NATURELLEMENT

## Nos cosmétiques certifiés bio et leurs proportions :

| | Ingrédients d'origine naturelle | Ingrédients issus de l'agriculture biologique | % de lait d'ânesse | Label Certification |
|---|---|---|---|---|
| Soyeuse Crème de Jour | 99 % | 80,70 % | 20 % | ECOCERT |
| Onctueuse Crème de Nuit | 99 % | 85 % | 20 % | ECOCERT |
| Eclat du Regard | 98,97 % | 85,66 % | 20 % | ECOCERT |
| Pureté de Lait | 98,9 % | 94 % | 20 % | ECOCERT |
| Douceur de Lait | SORTIE DÉBUT 2014 | | 20 % | QUALITÉ FRANCE |
| Lait Corps Soyeux | 99 % | 87,21 % | 10 % | ECOCERT |
| Carré Douceur | 99 % | 86,05 % | 6 % | QUALITÉ FRANCE |

## Notre charte :

L'ensemble de la filière (production, fabrication et emballage) respecte un cahier des charges strictes allant bien au-delà des exigences de nos labels :

- les plus hautes proportions d'ingrédients naturels et biologiques
- lait d'ânesse certifié biologique par Ecocert
- respect des ânesses et de leurs ânons
- conservation du lait par surgélation
- fabrication des produits par un laboratoire certifié Ecocert et Cosmebio
- emballages bénéficiant de l'écolabel FSC
- imprimerie verte

## Le label de nos fournisseurs de lait :

Nos deux partenaires, fournisseurs de lait d'ânesse sont certifiés Ecocert et sont à l'origine d'une charte d'engagement quant à la qualité du lait, les conditions d'hygiène ainsi que pour le respect des animaux ; **la charte Apylait**.

# Anakaé®
NATURELLEMENT

Chez Anakaé, nous nous engageons à vous apporter en toute transparence les informations sur l'origine du lait et sur la composition des produits.

Nous nous engageons avec votre aide à nous améliorer constamment et à obtenir des certifications encore plus exigeantes.

Que vous soyez clientes, clients, collaborateurs, fournisseurs, nous nous engageons à vous respecter dans une démarche parfaitement transparente et humaine.

Magali Martin & Philippe Leroy

IMPRIM'VERT®

Ferme du Hitton
Photo : Cecile Guichard

Ferme du Hitton
Photo : Cecile Guichard

Asinerie du Haut-Astarac
Photo : Patrick Ballet

www.anakae.fr

Voici quelques Ânesses de la Ferme du Hitton et de l'Asinerie du Haut-Astarac, fournisseurs officiels de lait d'ânesse certifié biologique d'Anakaé

# Anakaé®
NATURELLEMENT

www.anakae.fr

10 b rue Cerf Berr
67200 STRASBOURG

Tél. : 09 53 715 615
*Prix d'un appel local*
Fax : 09 58 71 56 15
contact@anakae.fr

Le lait d'ânesse, les cosmétiques,
et les emballages sont produits
100% en France

©Anakaé 2013 - Tout droit de reproduction interdite - Anakaé® est une marque déposée - Impression sur papier recyclé